

<b>DEFINITION</b>	<b>Aménagement et entretien des espaces verts et des décors végétaux, d'intérieur ou d'extérieur.</b>
<b>AUTRE APPELLATION</b>	<b>Chef d'équipe</b>

CRITERES	DESCRIPTION SUCCINCTE	DESCRIPTION DETAILLEE
<b>Contenu de l'activité</b>	Coordonne et anime le personnel mis à sa disposition dans sa spécialité	Contrôle la bonne exécution des travaux de son équipe Contrôle une équipe de 2 à 4 personnes Coordonne les différentes tâches exécutées par son équipe Anime son équipe, conformément aux instructions du chef de chantier, et aux ordres de missions
<b>Responsabilité dans l'organisation du travail</b>	Exécute et surveille le travail des ouvriers mis à sa disposition	Prépare les sols et réalise des plantations Entretien les massifs extérieurs, ou décors d'intérieur Souffle les feuilles Désherbe manuellement Entretien les gazons Taille les arbres (branches accessibles) Taille les arbres fruitiers (branches accessibles) Taille les végétaux d'ornement Maîtrise les différents soins à apporter aux plantes S'assure de la bonne technique employée par les ouvriers de son équipe
	Peut être amené à établir des rapports journaliers	Rend compte quotidiennement à son chef de chantier du déroulé de la journée de son équipe :  1. Oralement au chef d'atelier, ou au coordinateur, du déroulé de la journée des équipes : de l'organisation de son équipe (motivation, absentéisme, discipline, etc.) de la relation client (consignes, sollicitations diverses, etc.) du déroulement du chantier (conforme ou pas au prévisionnel) de la clôture et/ou réception du chantier des dysfonctionnements (clientèle, climatique, de terrain, de personnel, de matériel) des besoins en matériel(s) pour assurer la continuité du chantier  2. Matériellement par la communication de photographies au chef de chantier, de l'avancement ou de la clôture du chantier
<b>Autonomie</b>	Autonome dans l'organisation du travail du personnel mis à sa disposition sous contrôle de sa hiérarchie	Participe au bon fonctionnement technique, et humain, de son chantier Gère l'organisation de son temps de travail, sous la direction du chef de chantier
<b>Initiative</b>	Capable de prendre des initiatives dans l'organisation du travail personnel mis à sa disposition	En fonction des aléas, propose au chef de chantier de valider une nouvelle organisation de son travail ou de ses équipes Respecte les mesures collectives de prévention mises en place Porte impérativement ses équipements de protection individuelle (E.P.I.) Informe immédiatement son chef d'atelier de tout accident, même léger, survenu sur le lieu du travail (ou au cours du trajet) Sécurise le chantier et son environnement S'assure de la sécurisation du chantier et de son environnement
<b>Technicité</b>	Maîtrise des techniques de sa spécialité Expérience acquise au niveau inférieur	Peut être amené à faire des propositions commerciales aux clients sur les chantiers où il intervient
<b>Compétences par formation ou expérience</b>	Position correspondant à une grande expérience reconnue dans le métier ou correspondant à la maîtrise affirmée par le salarié de l'ensemble des compétences nécessaires dans l'emploi concerné.	

Nom du salarié :  Prénom du salarié :  Date :	Signature :	Observations :
---	-------------	----------------